

## Edito : Incertaine professionnalisation

Jean-Frédéric Vergnies

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/4123>

DOI : [10.4000/formationemploi.4123](https://doi.org/10.4000/formationemploi.4123)

ISSN : 2107-0946

### Éditeur

La Documentation française

### Édition imprimée

Date de publication : 25 mars 2014

Pagination : 3-5

ISSN : 0759-6340

### Référence électronique

Jean-Frédéric Vergnies, « Edito : Incertaine professionnalisation », *Formation emploi* [En ligne], 125 | Janvier-Mars 2014, mis en ligne le 26 mars 2014, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/4123> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4123>

---

## Incertaine professionnalisation

Jean-Frédéric Vergnies  
*Rédacteur en chef*

Comment devenir un professionnel, un bon professionnel ? On suppose souvent qu'il faut pour cela suivre une bonne formation, par exemple une école de commerce, puis obtenir un bon emploi, où l'on développe ses compétences dans la durée grâce à un CDI (contrat à durée indéterminée).

À travers différents exemples, ce numéro de *Formation Emploi* souligne une fois de plus combien la professionnalisation est un processus qui échappe à la simplification<sup>1</sup>.

La professionnalisation de l'enseignement supérieur est un vaste chantier en cours<sup>2</sup>. Il fait l'objet de nombreux débats où les grandes écoles sont considérées comme un pôle d'excellence, notamment en termes de professionnalisation attestée par des conditions d'insertion très favorables des étudiants. Or M. Blanchard nous fait découvrir que, loin de se professionnaliser, l'enseignement dans les écoles supérieures de commerce est devenu plus académique. En vingt ans, les professionnels se retrouvent minoritaires pour former les étudiants. Ils ont été remplacés par des enseignants-chercheurs. La concurrence et la réputation des établissements de l'enseignement reposent en effet de plus en plus sur la position dans les classements internationaux, classements fondés principalement sur l'excellence académique. Ce constat interroge indirectement le mouvement de professionnalisation souhaitée dans l'enseignement supérieur, en soulignant le rôle clé du fonctionnement des institutions et des dynamiques de carrières de leurs membres.

---

1 On pourra se référer à une abondante littérature, par exemple dans nos colonnes : *Formation Emploi*, n° 108, Octobre-Décembre 2009, « Les processus de professionnalisation », ou l'article de R. Wittorski, « Professionnaliser la formation : enjeux, modalités, difficultés » in *Formation Emploi*, n° 101, Janvier-Mars 2008, *Numéro anniversaire, Regards croisés sur les relations formation-emploi*.

2 *Formation Emploi*, n° 117, Janvier-Mars 2012, « Enseignement supérieur : les défis de la professionnalisation ».

La dynamique des carrières des professionnels de l'enseignement supérieur comporte ,elle-même, plusieurs dimensions. L. Durat et F. Brunet insistent ici sur un domaine rarement étudié, l'évaluation des risques et des facteurs de risques psychosociaux à l'université.

Avec la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'accession à une certification peut prendre d'autres voies que la formation, fût-elle professionnelle. Pourtant, ici encore, N. Havet montre l'importance de l'environnement institutionnel, qui se manifeste par la nécessité d'un accompagnement<sup>3</sup>. Or cet accompagnement n'est pas facile à construire, comme en atteste S. Goirand à l'aune du programme de Réussite Éducative, dont elle analyse le déploiement à Toulouse.

Au final, la qualité de l'emploi semble être un autre facteur clé du processus de professionnalisation. Or la précarité ne facilite pas ce processus. L. Lizé et N. Prokovas soulignent ainsi que la précarité concerne une part non négligeable des emplois en CDI.

Ainsi, en formation ou en cours d'emploi, les conditions d'une bonne professionnalisation ne vont pas toujours de soi.

Bonne lecture

---

<sup>3</sup> Cf. également *Formation Emploi* n° 122, avril-juin 2013, « Relever les défis de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ».